

Qu'est ce qu'une Junior-Entreprise ?

« Une Junior-Entreprise est une association loi 1901 à but non lucratif mais à vocation économique implantée dans un établissement d'enseignement supérieur, et dont l'objet est de compléter l'enseignement théorique reçu par les étudiants en leur permettant de réaliser des missions concrètes pour des acteurs locaux. »

“

Une association par les étudiants et pour les étudiants : Ausone Conseil est animée exclusivement par une équipe d'étudiants motivés, et vise à faciliter l'insertion professionnelle de tous les étudiants de Sciences Po Bordeaux.

Une association à but non lucratif mais à vocation économique : une Junior-Entreprise est certes une association étudiante, mais la plus-value pédagogique qu'elle apporte vient de son fonctionnement analogue à celui d'une entreprise ! Ausone Conseil réalise des bénéfices et est soumise aux mêmes taxes et cotisation qu'un cabinet de conseil standard.

Une association qui réalise des prestations définies :

- * Les missions sont sélectionnées en fonction du domaine de compétence de la Junior-Entreprise, qui est exceptionnellement large du fait de la diversité des enseignements délivrés par Sciences Po Bordeaux.
- * Les études doivent nécessairement entrer dans le cadre « déontologique » dicté par la Confédération Nationale des Junior-Entreprises, qui impose notamment une réelle plus-value pédagogique pour les étudiants.